Santé, sécurité et environnement (SSSE)

Groupe CSA s'engage à créer un monde meilleur, plus sécuritaire et plus durable. Nous considérons que tous les incidents sont évitables et que la gestion de la santé, de la sécurité et des impacts environnementaux est une responsabilité partagée collectivement par tous les employés de Groupe CSA.

Nos engagements

- **Conditions de travail sûres et saines :** Éliminer et réduire, dans la mesure du possible, les dangers physiques et psychologiques pour la santé et la sécurité ainsi que les risques connexes. Créer une culture sûre et solidaire qui encourage la santé mentale et le bien-être grâce à un accès accru aux ressources, à la formation et au soutien en matière de santé mentale.
- **Protection de l'environnement :** S'engager à prévenir la pollution et à prendre des mesures proactives pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques.
- **Consultation, participation et formation des employés :** Offrir aux employés des occasions de consultation, de participation et de formation afin de favoriser un milieu de travail sûr, sécuritaire et respectueux de l'environnement en les faisant participer à la mise en place de nos programmes de gestion et à l'établissement de nos objectifs et de nos cibles en matière de SSSE.
- **Obligations légales et de conformité :** Respecter ou dépasser les lois, règlements, normes et autres obligations de conformité applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement dans toutes nos opérations, grâce à la mise en œuvre de politiques et de pratiques mondiales. Nous nous efforçons de maintenir un niveau constant de gestion de la SSSE dans tous nos établissements.
- **Intégration avec les activités de l'entreprise :** Prendre en compte les considérations de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement dans les opérations quotidiennes et les activités de développement des affaires.
- **Amélioration continue :** Surveiller et améliorer continuellement nos objectifs et notre performance en matière de santé, sécurité, sûreté et environnement.

Responsabilités de l'employé

Il incombe à tous les employés de tenir compte de la santé, de la sécurité et des aspects environnementaux associés aux activités de Groupe CSA. Ces responsabilités comprennent notamment :

- **Signaler des actes et conditions non sécuritaires :** Il incombe à chaque employé de signaler les situations non sécuritaires, les conditions environnementales défavorables et tous les incidents par les canaux appropriés.
- **Comprendre et respecter les politiques et les programmes en matière de santé, de sécurité et d'environnement :** Chaque employé est responsable de ses actions en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement et doit comprendre les politiques et programmes associés.

La création d'un monde meilleur, plus sécuritaire et plus durable commence de l'intérieur. Nous prendrons collectivement la responsabilité de créer, de maintenir et d'améliorer un environnement de travail sain et sécuritaire pour nos employés et de prendre les mesures nécessaires pour réduire notre impact sur l'environnement.

Approuvé par :



David Weinstein, président et chef de la direction

Soutenu par :

Gestionnaire de site

Date de publication : 2026-04
Remplace : 2025-04